

Actualités Sociales 2027

Objectifs :

Identifier les principales évolutions législatives et réglementaires intervenues en matière sociale au cours de l'année ;

Repérer les décisions de jurisprudence récentes ayant un impact sur la gestion sociale des entreprises ;

Analyser les conséquences pratiques de ces évolutions sur les dossiers traités en cabinet d'expertise comptable ;

Appliquer les principales nouveautés sociales aux situations professionnelles rencontrées en cabinet.

Public concerné :

Prérequis : Exercer une activité en cabinet d'expertise comptable et disposer de connaissances de base en matière sociale et/ou de gestion de la paie.

Intervenant(s) :

Avocate spécialiste en Droit Social

Moyens pédagogiques et techniques :

Présentation et apports théoriques à l'aide d'un support projeté ;

Analyse de situations et de cas pratiques ;

Échanges interactifs avec les participants ;

Questions-réponses tout au long de la formation ;

Remise d'un support pédagogique aux participants.

Durée de la formation : 6 heures.

Nombre de participants maximum : 30 stagiaires.

Programme :

1. Actualité législative et réglementaire socialePrésentation des principales mesures sociales intervenues au cours de l'année ;

Évolutions législatives et réglementaires ayant un impact sur les entreprises et les salariés ;

Identification des conséquences pratiques pour les dossiers suivis en cabinet ;

Points de vigilance et modalités de mise en application.

2. Actualité jurisprudentielleAnalyse des principales décisions rendues au cours de l'année en matière de droit social ;

Identification de leur portée pratique ;

Conséquences sur les pratiques des entreprises et des cabinets ;

Points de vigilance à intégrer dans le traitement des dossiers clients.

3. Mise en application professionnelleAnalyse de situations et de cas concrets ;

Échanges sur les problématiques rencontrées par les participants ;

Identification des bonnes pratiques à mettre en œuvre à la suite des évolutions présentées.

Modalités d'évaluation des acquis :

De l'analyse de situations ou cas pratiques en lien avec les évolutions présentées ;
Questions / Réponses

Sanction visée : Attestation de fin de formation

Matériel nécessaire pour suivre la formation :

Bloc note - Stylo (Mise à disposition en salle)

Modalités et délai d'accès

Inscription possible 48h avant le début de la formation

Accessibilité aux personnes à mobilité réduite et/ou en situation de handicap :

Etablissements conformes à la réglementation accessibilité de 5ème catégorie type W + L (Article R.111-19-33 du code de la construction et de l'habitation).

Site MARSEILLE : 4ème étage avec ascenseur / Site SIX-FOURS : rez-de-chaussée

Entretien individuel et confidentiel avec le Réfèrent Handicap ARAPL Provence et Var

Adaptations organisationnelles, matérielles et pédagogiques possibles

Taux de satisfaction de la formation : 98% des stagiaires satisfaits*

* Période de référence : Année 2025

Conditions tarifaires : nous consulter